

CONVOCAATION

Assemblée Générale Extraordinaire du 7 octobre 2017

&

Assemblée Générale Ordinaire du 7 octobre 2017

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association se tiendra le **7 octobre 2017 à 15h00** dans la salle des mariages de la mairie de Saint Justin.

Suite à l'achat des locaux par la municipalité, nous sommes amenés à devoir modifier les statuts de l'association et de fait devons en délibérer en Assemblée Générale Extraordinaire. Les 2 Assemblées auront lieu en suivant. (clôture prévue : 18h30)

L'ordre du jour retenu par le Conseil d'Administration est le suivant :

- ◆ Rapport moral du Président
- ◆ Rapport d'activités
- ◆ Rapport financier, approbation du budget
- ◆ Modification du Règlement Intérieur
- ◆ Renouvellement du Conseil d'Administration (2 membres sortants)
- ◆ Projet d'activités 2018

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 9 des statuts de notre association, un quorum du 50 % des membres doit être atteint pour rendre les délibérations valables. Toutes les décisions importantes pour notre association étant débattues et soumises au vote en Assemblée Générale, votre présence est fondamentale. Cependant, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à cette assemblée, vous trouverez ci-joint un formulaire de vote par procuration, comme prévu à l'article 9 de nos statuts ; vous pourrez ainsi vous faire représenter par un membre de votre choix.

Nous vous rappelons que seuls les membres à jour de leur cotisation à la date de l'Assemblée Générale peuvent participer aux débats et votes, selon l'article 5 de nos statuts.

Dans l'attente de notre rencontre, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

A saint Justin, le 17 Septembre 2017

Pour le Bureau, la Secrétaire